



## Acheter une maison en usufruit avec ma grand-mère

Par **Pare**, le **02/02/2018** à **09:19**

Bonjour à tous.tes ! [smile36]

J'ai une petite question pour vous : avec ma grand-mère (agée de 76 ans) on envisage d'acheter une petite maison. J'ai 24 ans, et j'en serais l'usufruitière, ma grand-mère quant à elle en aurait la nu-propriété. Une question me turlupine : à son décès, est-ce que ses enfants, mes oncles & tantes donc, hériteront de sa nu-propriété ? Je deviendrais donc propriétaire avec eux ? ou devrais-je vendre mon bien pour leur céder leurs parts ?

Par **janus2fr**, le **02/02/2018** à **09:26**

Bonjour,

Effectivement, ce n'est pas une bonne solution...

Généralement, on fait l'inverse, c'est la grand-mère qui est usufruitière et la petite-fille qui est nue-propriétaire. Ainsi, au décès de la grand-mère, la petite-fille retrouve la pleine propriété du bien.